

225C1314  
FR0011981968-FS0634

1<sup>er</sup> août 2025

**Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**WORLDLINE**  
(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 28 juillet 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 22 juillet 2025, le seuil de 10% du capital de la société WORLDLINE, et détenir à cette date, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 29 013 720 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 10,22% du capital et 8,83% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Goldman Sachs International	27 882 913	9,82	27 882 913	8,48
Goldman Sachs & Co. LLC	1 051 025	0,37	1 051 025	0,32
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	23 618	0,01	23 618	0,01
Goldman Sachs Bank Europe SE	54 539	0,02	54 539	0,02
Goldman Sachs Asset Management International	1 625	ns	1 625	ns
<b>Total Goldman Sachs Group, Inc.</b>	<b>29 013 720</b>	<b>10,22</b>	<b>29 013 720</b>	<b>8,83</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 12 528 849 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions WORLDLINE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 13 936 387 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 8 012 097 actions WORLDLINE résultant de la détention de 44 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 8 décembre 2025 et le 16 avril 2040 ;
- 1 011 815 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ;

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 283 964 175 actions représentant 328 651 783 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 2 700 actions WORLDLINE résultant de la détention de 2 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 19 septembre 2025 et 19 décembre 2025, à des prix compris entre 6€ et 8,00 € ; et,

5 676 092 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« En l'application de l'article L. 233-7 VII du code de commerce et de l'article 223-17 du règlement général de l'AMF, The Goldman Sachs Group, Inc. (" Goldman Sachs ") fait les déclarations suivantes :

Goldman Sachs confirme que les transactions détaillées dans cette notification suite à une augmentation de sa participation agrégée au capital de WORLDLINE sont le résultat d'activités habituelles de tenue de marché pour ses clients et qu'il n'y a aucune intention d'acquérir le contrôle de WORLDLINE.

A cette date de notification du 22 Juillet 2025, les participations cumulées de Goldman Sachs au capital de WORLDLINE sont supérieures à 10 % en titres.

Goldman Sachs confirme que :

- Il agit seul et non de concert avec d'autres parties ;
- Sa décision future d'acheter ou de vendre des actions de WORLDLINE dépendra des stratégies de trading de ses clients et des stratégies de couverture associées aux transactions de ses clients et/ou dans le cours normal de ses activités en tant que société de gestion de portefeuille (le cas échéant) ;
- Goldman Sachs n'envisage pas d'acquérir le contrôle de WORLDLINE ;
- Goldman Sachs n'a pas de stratégie ou d'intention spécifique en ce qui concerne WORLDLINE et, par conséquent, n'a pas d'opérations en place pour mettre en œuvre une quelconque stratégie ;
- Dans le cadre de ses activités ordinaires de facilitation de la clientèle, Goldman Sachs peut avoir le droit, en vertu de ses accords avec ses clients, de racheter les actions qu'elle détient en tant que dépositaire pour le compte de ses clients, à condition qu'elle soit tenue de restituer des actions équivalentes à ces clients. En outre, dans le cadre de ses activités de financement ordinaires, Goldman Sachs peut conclure des opérations de rachat avec des tiers en vertu desquelles elle peut transférer des actions à ces tiers en échange d'espèces, le tiers s'engageant à vendre des actions équivalentes à Goldman Sachs à un prix qui est soit déterminé, soit déterminable ;
- Goldman Sachs ne prévoit pas de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes en tant qu'administrateur, membre du conseil d'administration ou du conseil de surveillance.

Par conséquent, Goldman Sachs n'a pas conclu d'accords de financement spécifiques pour les participations acquises. »

3. Par courrier reçu le 29 juillet 2025, Goldman Sachs International. a déclaré avoir franchi directement en hausse, le 24 juillet 2025, le seuil de 10% du capital de la société WORLDLINE, et détenir à cette date, 28 674 117 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 10,10% du capital et 8,72% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Goldman Sachs International	28 674 117	10,10	28 674 117	8,72
Goldman Sachs & Co. LLC	942 008	0,33	942 008	0,29
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	23 618	0,01	23 618	0,01
Goldman Sachs Bank Europe SE	35 459	0,01	35 459	0,01
Goldman Sachs Asset Management International	1 625	ns	1 625	ns
<b>Total Goldman Sachs Group, Inc.</b>	<b>29 676 827</b>	<b>10,45</b>	<b>29 676 827</b>	<b>9,03</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE hors marché.

A cette occasion, la société The Goldman Sachs Group Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) n'a franchi indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, aucun seuil et détient, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle (en ce compris notamment la société Goldman Sachs International), 29 676 827 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 10,45% du capital et 9,03% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 14 261 153 actions WORLDLINE (prises en compte

dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions WORLDLINE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 233-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 13 936 387 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 7 927 363 actions WORLDLINE résultant de la détention de 43 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 8 décembre 2025 et le 16 avril 2040 ;
- 1 153 874 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ;
- 2 700 actions WORLDLINE résultant de la détention de 2 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 19 septembre 2025 et 19 décembre 2025, à des prix compris entre 6€ et 8,00 € ; et,
- 5 471 974 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026.

4. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« En l'application de l'article L. 233-7 VII du code de commerce et de l'article 233-17 du règlement général de l'AMF, The Goldman Sachs Group, Inc. (" Goldman Sachs ") fait les déclarations suivantes :

Goldman Sachs confirme que les transactions détaillées dans cette notification suite à une augmentation de sa participation agrégée au capital de WORLDLINE sont le résultat d'activités habituelles de tenue de marché pour ses clients et qu'il n'y a aucune intention d'acquérir le contrôle de WORLDLINE.

A cette date de notification du 22 Juillet 2025, les participations cumulées de Goldman Sachs au capital de WORLDLINE sont supérieures à 10 % en titres.

Goldman Sachs confirme que :

- Il agit seul et non de concert avec d'autres parties ;
- Sa décision future d'acheter ou de vendre des actions de WORLDLINE dépendra des stratégies de trading de ses clients et des stratégies de couverture associées aux transactions de ses clients et/ou dans le cours normal de ses activités en tant que société de gestion de portefeuille (le cas échéant) ;
- Goldman Sachs n'envisage pas d'acquérir le contrôle de WORLDLINE ;
- Goldman Sachs n'a pas de stratégie ou d'intention spécifique en ce qui concerne WORLDLINE et, par conséquent, n'a pas d'opérations en place pour mettre en œuvre une quelconque stratégie ;
- Dans le cadre de ses activités ordinaires de facilitation de la clientèle, Goldman Sachs peut avoir le droit, en vertu de ses accords avec ses clients, de racheter les actions qu'elle détient en tant que dépositaire pour le compte de ses clients, à condition qu'elle soit tenue de restituer des actions équivalentes à ces clients. En outre, dans le cadre de ses activités de financement ordinaires, Goldman Sachs peut conclure des opérations de rachat avec des tiers en vertu desquelles elle peut transférer des actions à ces tiers en échange d'espèces, le tiers s'engageant à vendre des actions équivalentes à Goldman Sachs à un prix qui est soit déterminé, soit déterminable ;
- Goldman Sachs ne prévoit pas de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes en tant qu'administrateur, membre du conseil d'administration ou du conseil de surveillance.

Par conséquent, Goldman Sachs n'a pas conclu d'accords de financement spécifiques pour les participations acquises. »